

doive s'inspirer d'un principe plus élevé : la représentation, par exemple, au foyer même de la vie parlementaire de l'Autriche, des intérêts permanents de la nationalité et de la politique italiennes.

Le gouvernement viennois redoute à tel point, du reste, la mise en vigueur de ce principe, qu'il vient de faire effort, à l'occasion du renouvellement du *Reichsrath*, pour diviser ou réduire la représentation du Littoral et du Trentin. Aux *Tridentini*, après quarante ans de refus hautains, il a montré des perspectives d'autonomie. Et comme, au mois de décembre 1900, la Diète d'Innsbrück était en session, le comte Merveldt, gouverneur du Tyrol, a donné le plaisant spectacle de souscrire à la nomination d'une Commission *ad hoc*. Mieux encore : la *Neue Freie Presse*, organe ministériel, reprocha au même comte Merveldt, qui n'avait jamais fait qu'exécuter les ordres de son gouvernement, ses injustices d'antan à l'endroit des Italiens¹. Il n'avait pas « compris la situation ». Il ne fallait rien moins qu'une intelligence d'archi-

1. *Neue Freie Presse*, du 30 décembre 1900.